



## Conflit de voisinage

-----  
Par Run

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des renseignements à propos de la marche à suivre pour un locataire bruyant et fêtard qui incommode le voisinage.

Cordialement.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Il est majeur ? mineur ? locataire ? propriétaire ?

Les nuisances ont été constatées comment ? de jour ? de nuit ? une fois ? à répétition ? par un huissier ? par la police ?

Commencez par aller le voir et l'informer qu'il incommode les voisins, et/ou appelez le 17 au moment des nuisances.

Et consultez ce lien :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612[/url]

-----  
Par isernon

bonjour,

si vous êtes locataire, vous devez informer votre bailleur qui vous doit une jouissance paisible de votre logement.

salutations